

Ville de Mauzac

. **Pour l'eau** : le SIVOM SAG^e est votre interlocuteur.

le SMDEA 09 (05 61 04 09 00) en fonction de votre lieu d'habitation

. **Pour l'assainissement collectif et autonome** :

Réseau 31 est votre interlocuteur 05 61 17 30 30

. **Pour le pluvial** : Votre interlocuteur est la Mairie de Mauzac - 05 61 56 30 46



Vous payez l'eau au SIVOM SAG^e :

Les relevés de compteur sont effectués en juin et en décembre.

Vous recevez votre facture d'eau en septembre et en février.

Si vous optez pour le prélèvement mensuel : vous êtes prélevés de avril à décembre et vous recevez votre facture pour solde en février.

Quels sont les différents mode de paiement ?

Payez directement en ligne en accédant à votre espace personnel

Comment lire votre facture ?

Quels sont les tarifs de l'eau ?



J'ai une fuite d'eau

Vous avez une fuite d'eau ? Démarche, responsabilités et conseils pratiques



Je déménage, je construis, mes démarches

Vous trouverez ici toutes les démarches si vous déménagez, emménagez, pour un changement d'adresse sur vos factures

Comment faire si vous avez une fuite d'eau ou si vous souhaitez vidanger votre piscine

Toutes les démarches à entreprendre auprès de nos services si vous construisez et/ou si vous souhaitez vous raccorder au réseau public

Bon à savoir : qu'est ce que la participation pour le financement de l'assainissement collectif ?



Je surveille ma consommation
et mes installations

Nos conseils pour maîtriser votre consommation d'eau, vérifier et bien entretenir vos installations, connaître les chiffres clés sur les consommations d'eau et le gaspillage suite aux fuites d'eau



Les numéros d'urgence

Quels sont les numéros d'urgence si vous constatez un problème sur le réseau d'assainissement ?

Toutes les questions les plus posées ici